

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignette une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *2269* Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *BENJIL D.RISS*

Date de naissance :

Adresse : *38 rue Sidi fatih impasse Elhabacha (B.N)*

Tél. : *06 25 12 06* Total des frais engagés : Dhs
0522 47 57 45

Cachet du médecin :

*Docteur Nabil EL KOUEIEN
Ophthalmologiste
54, Bd Rachidi - Casablanca
Tél. : 0522 22 40 22 / 056. 22 62 22*

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : *NADIF EP Bengjl Zahra* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *effetue colite*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6/6/20	Ci		300.0	<i>Docteur Nahil EL KOUHÉN Ophtalmologiste 54, Bd. Rachidi - Casablanca Tel. : 0522 22 40 22 106</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

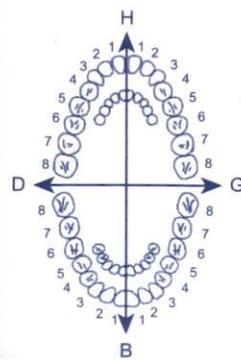
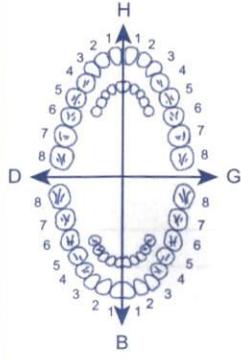
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur Nabil EL KOUHEN
Ophthalmologist
Chirurgie vitréo - rétinienne
Maladies et Chirurgie des yeux
Ancien Chef de Clinique Assistant
des Hôpitaux de Nancy

الدكتور نبيل الكوهن
طب العيون
أمراض و جراحة الشبكية
أمراض وجراحة العيون
داخلي سابق بمستشفيات نانسي

Casablanca, le 06 avril 2022

NADIF EP BENJLIL Zahra

LARMABAK



1 goutte 3 fois par jour, dans l'œil gauche, pendant 6 Mois

M-D.LS
SOCIETE LE PRINTEMPS
Dr JARMOUNE AH
0522.26.47.57 / 0522.26.47.58
557 BD TAHAR ALAOUI CASABLANCA

Docteur Nabil EL KOUHEN
Ophthalmologist
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél : 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

Docteur Nabil EL KOUHEN
Ophtalmologiste
Chirurgie vitréo - rétinienne
Maladies et Chirurgie des yeux
Ancien Chef de Clinique Assistant
des Hôpitaux de Nancy

الدكتور نبيل الكوهن
طب العيون
أمراض و جراحة الشبكية
أمراض وجراحة العيون
داخلي سابقا بمستشفيات نانسي

CASABLANCA, Le 06/04/2022

HONORAIRES :

Mme NADIF EP BENJLIL Zahra

Acte : Consultation : C2.

Montant : 300 DHS (TROIS CENTS DHS).

Docteur Nabil EL KOUHEN
Ophtalmologiste
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél. : 05.22.22.40.22 / 05.22.22.62.22

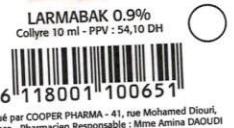
2769

BENJ'L DRiss

✓ LARMABAK



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DIAOUDI



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DIAOUDI